

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 3 mars 2009

CG 09/1^{ère}/IV-10

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR
L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT
DES COMMUNES RURALES**

Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement,
- de l'alimentation en eau potable.

I - CONTEXTE PARTENARIAL

A - Des demandes soutenues

Pour 2009, les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés s'élèvent à 10,4 M € HT de travaux en assainissement et à 3,6 M € HT en eau potable. Ces demandes toujours importantes, sont cependant inférieures à celles présentées les années précédentes.

En conséquence, et afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, indispensables tant au niveau de la salubrité, de l'environnement que du développement local, je suis amené pour 2009 à vous présenter un programme d'intervention qui reste conséquent.

B - La poursuite des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Depuis 2007, les Agences de l'Eau ont la gestion du programme d'intervention S.U.R. destiné à soutenir les collectivités rurales (en remplacement de l'ancien FNDAE, géré localement par les DDAF).

Pour en bénéficier, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrage doivent respecter des critères d'éligibilité définis par cette structure.

Toutefois, afin de préserver un **partenariat** avec les Conseils Généraux, l'Agence a signé, en début d'année 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir conjointement des opérations retenues comme prioritaires.

Pour 2009, l'Agence impose d'inscrire sur ces crédits essentiellement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991.

C - Compte-rendu d'utilisation des crédits S.U.R. 2008

Lors du Budget Primitif 2008, le Département avait proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R. pour un montant de subventions estimatif évalué à 1 715 333 €. En cours d'année, l'Agence de l'Eau a fait connaître sa participation définitive qui s'est élevée à un montant de **2 210 000 €** de subvention S.U.R., réservée aux travaux d'équipement des communes rurales du Tarn-et-Garonne.

Un bilan de l'affectation de ces crédits vous est présenté ci-après.

Commentaires

- il apparaît des différences importantes entre les propositions formulées par le Conseil Général lors du Budget Primitif 2008, et les dossiers finalement pris en compte par l'Agence de l'Eau. Ainsi, sur 13 dossiers proposés, 7 ont été retenus, les autres étant reportés en 2009 ou 2010, car les opérations n'étaient pas suffisamment avancées (les marchés de travaux devaient être signés avant la fin de l'année 2008).

- au vu de l'enveloppe financière disponible, l'Agence de l'Eau a pu inscrire 21 dossiers supplémentaires, dont 2 en eau potable. La plupart de ces dossiers avaient été retenus lors des Budgets Primitifs 2007 et 2008 du Conseil Général. Par le biais des ajustements effectués en Commission Permanente, la participation finale du Conseil Général en est diminuée d'autant.

AFFECTATION DES CREDITS S.U.R. 2008 ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Maître d'ouvrage	Opération	Prévisions du CG 82 au B.P. 2008	Coût éligible retenu par l'Agence de l'Eau	Affectations par l'Agence de l'Eau
Programmation 2008				
Lacourt Saint Pierre	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 400 EH	90 390 (23%)	---	Reporté en Prog SUR 2009
L'Honor de Cos	Construction nouvelle station 140 EH à Léribosc	50 140 (23%)	---	Reporté en Prog SUR 2010
Lizac	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 130 EH	39 560 (23%)	---	Reporté en Prog SUR 2009

Maître d'ouvrage	Opération	Prévisions du CG 82 au B.P. 2008	Coût éligible retenu par l'Agence de l'Eau	Affectations par l'Agence de l'Eau
Meauzac	- Station - construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 000 EH	122 705 (23%)	435 231	143 626 (33%)
Meauzac	- Réseau – 2ème tranche dans le bourg	21 420 (20%)	46 868	14 060 (30% *)
Monclar de Quercy	Construction nouvelle station d'épuration 120 EH à Bonnanech	36 524 (23%)	103 039	33 728 (33% *)
Montbartier	Réseau – 2ème tranche - Transfert vers la station de Montech	18 360 (20%)	330 200	99 060 (30%)
Montbeton	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 4 000 EH	460 000 (23%)	1 778 306	541 670 (30%)
Reyniès	Station - construction nouvelle station d'épuration de 400 EH	70 816 (23%)	---	Reporté en Prog SUR 2009
Reyniès	Réseau de refoulement vers la nouvelle station d'épuration	76 663 (20%)	---	Reporté en Prog SUR 2009
Savenès	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 450 EH	70 380 (23%)	256 401	84 612 (33% *)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	à Nègrepelisse - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 4 000 EH	460 000 (23%)	1 338 000	441 540 (33%)
SIEA de Montpezat Puylaroque	à Septfonds - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 2 000 EH	198 375 (23%)	---	Reporté en Prog SUR 2009
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Canalisation de refoulement de la nouvelle station d'épuration de Nègrepelisse	---	343 000	102 900 (30 %)
Gasques	Transfert des eaux usées vers la station d'épuration	---	85 100	17 020 (20%)
Verfeil sur Seye	Extension du réseau secteur Al Barri	---	61 500	6 150 (10%)
Molières	Création d'un réseau d'assainissement à Espanel	---	165 950	16 595 (10%)
Molières	Construction d'une station d'épuration de 80 EH à Espanel	---	87 674	20 165 (23% *)
Laguépie	Extension Réseau la Gare UCPA ST Cambraire	---	168 500	16 850 (10%)
Mansonville	Construction d'une station d'épuration de 300 EH	---	181 975	41 854 (23%)
Mansonville	Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg	---	475 134	47 513 (10%)
Programmation 2007				
Finhan	Transfert des effluents vers la station de Montech	---	276 000	55 200 (20%)
Montech	Transfert des effluents de l'ancienne vers nouvelle station	---	492 000	147 600 (30%)
La Ville Dieu du Temple	Doublement conduite de refoulement et extensions de réseau	---	204 800	20 480 (10%)
SIEA Montpezat Puylaroque	Extension du réseau à Cayrieich secteur le Colombié-	---	34 000	3 400 (10%)
Goudourville	Extension du réseau Quartier Maille	---	47 000	4 700 (10%)

Maître d'ouvrage	Opération	Prévisions du CG 82 au B.P. 2008	Coût éligible retenu par l'Agence de l'Eau	Affectations par l'Agence de l'Eau
Valence d'Agen	Extension du réseau avenue de Quercy	---	133 500	13 350 (10%)
Lacour de Visa	Création réseau d'assainissement dans le bourg – 2ème tranche	---	133 000	13 300 (10%)
Lacapelle Livron	Construction d'une station d'épuration de 85 EH	---	105 725	24 316 (23%)
Programmation 2006				
Gasques	Création d'une station d'épuration de 180 EH	---	122 948	28 278 (23%)
Sous-Total Assainissement des agglomérations		1 715 333	7 405 851	1 937 967

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Maître d'ouvrage	Opération	Prévisions du CG 82 au B.P. 2008	Coût éligible retenu par l'Agence de l'Eau	Affectations par l'Agence de l'Eau
Programmation 2008				
SIAEP de Mont-beton Lacourt St Pierre	Création d'une bache de stockage d'eau traitée	---	420 000	168 000 (40%)
SIAEP de Garganvillar	Lutte contre les eaux rouges – Remplacement des canalisations du réservoir de Castelferrus vers Saint Aignan	---	270 000	104 033 (38% *)
Sous-Total Alimentation en Eau Potable		---	690 000	272 003
Total S.U.R. 2008		1 715 333	8 095 851	2 210 000

(*) Montants d'aide prévisionnels, retenus au titre des crédits S.U.R. 2008, qui feront l'objet d'une décision de l'agence de l'eau en début d'année 2009.

II - TAUX GLOBAUX D'INTERVENTION

Afin, d'une part, de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau :

- en assainissement :

- . 48 % pour le traitement,
- . 45 % pour les réseaux.

- pour l'alimentation en eau potable :

- . 60% pour le traitement,
- . 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplafonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

III - ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Depuis 1986, environ **86 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

A - Critères d'intervention

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 35% pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte.

- 38% pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de la capacité ou de performance de l'installation.

Programme complémentaire

- 10% accordés facultativement en complément des subventions principales.

B - Programme 2009

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver **reste conséquent** cette année. Il se décompose ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 20 opérations dont 6 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 14 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - un programme S.U.R. (en annexe III) composé de 13 opérations.

A ce jour, l'enveloppe S.U.R. n'est pas connue.

Afin d'établir une proposition de liste de dossiers éligibles sur ces crédits, je vous propose :

- de retenir les dossiers les plus urgents,
- de délibérer sur un montant d'opérations relativement important, en inscrivant 13 opérations de création ou d'aménagement de stations d'épuration et de réseaux d'assainissement d'un coût prévisionnel de **3 846 227 € HT**, et dont le montant d'aide sollicité, aux taux plafonds de 48 % et 45 %, s'élèverait à 1 825 970 €.

En effet, comme nous l'avons vu sur les précédents programmes, seule une partie des opérations retenues est finalement engagée rapidement. D'autre part, l'Agence de l'Eau pourrait être amenée à compléter le financement de certaines opérations à partir de ses crédits classiques.

Les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté dès que possible, à l'occasion d'une prochaine session.

Dans la mesure où ces crédits S.U.R. seraient insuffisants, les opérations non retenues deviendraient prioritaires au titre de la programmation 2010.

4 - Un programme d'attente (en annexe IV) composé de 7 dossiers.

Je vous rappelle que les dossiers inscrits chaque année sur ce programme d'attente peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire sur les programmes ultérieurs, ainsi que d'une autorisation de démarrage anticipé des travaux.

5 - Propositions 2009

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2009 :

- d'approuver le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de **777 129 € en annuités et de 226 511 € en capital**, soit un total d'aides de **1 003 640 €**, correspondant à un programme de travaux de **2 298 427 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe II relatif à la **participation complémentaire en capital de 63 540 €** correspondant à un programme de travaux de **635 402 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2009 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à **1 825 970 €**, correspondant à un programme de travaux de **3 846 227 € HT**,

- de prendre acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV,
- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.

IV - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **84 M € HT** de travaux depuis 1986.

A - Rappel des critères d'intervention

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

Programme complémentaire

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

B - Programmation 2009

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe V) sur lequel 24 opérations ont été prises en compte. Parmi celles-ci, 7 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe VI) composé de 17 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une liste de 4 opérations éligibles aux crédits S.U.R. gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII.

4 - Un programme d'attente (en annexe VIII) composé de 1 opération qui pourra bénéficier d'une inscription prioritaire sur la programmation à venir.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2009 :

- d'adopter le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de **687 116 €** en annuités, et **214 700 €** en capital, soit un total d'aides de **901 816 €**, correspondant à un volume de travaux de **2 726 293 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de **201 700 €** correspondant à un programme de travaux de **1 008 502 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2009 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subvention s'élevant à **131 768 €** correspondant à un programme de travaux de **329 421 € HT**,

- de prendre acte du programme d'attente figurant en annexe VIII,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture, aménagement rural et environnement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Contexte partenarial

- Pour 2009, le volume des dossiers d'intention adressés au Conseil Général s'élève à 10,4 M € HT de travaux en assainissement et à 3,6 M € HT en eau potable,
- Prend acte qu'afin de préserver la politique de partenariat, l'Agence de l'eau a signé, en 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir conjointement les opérations prioritaires ;
- Prend acte que pour 2009, l'Agence de l'eau impose d'inscrire sur les crédits SUR essentiellement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la directive européenne des eaux résiduaires urbaines (DERU) de 1991 ;
- Prend acte du bilan de l'affectation des crédits SUR 2008 ;

Assainissement des agglomérations

- Approuve le programme départemental principal tel que défini en annexe I avec une participation du Conseil Général de 777 129 € en annuités et de 226 511 € en capital, soit un total d'aides de 1 003 640 €, correspondant à un programme de travaux de 2 298 427 € HT ;
- Adopte le programme départemental complémentaire tel que défini en annexe II avec une participation en capital de 36 540 € correspondant à un programme de travaux de 635 402€ HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2009 gérés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions de 1 825 970 € correspondant à un programme de travaux de 3 846 227 € HT ;
- Prend acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif ci-annexé ;

Alimentation en eau potable

- Adopte le programme départemental principal tel que défini en annexe V avec une participation du Conseil Général de 687 116 € en annuités et 214 700 € en capital, soit un total d'aides de 901 816 €, correspondant à un volume de travaux de 2 726 293 € HT ;
- Adopte le programme départemental tel que défini en annexe VI avec une participation complémentaire en capital du Conseil Général de 201 700 € correspondant à un programme de travaux de 1 008 502 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2009 gérés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subvention s'élevant à 131 768 € correspondant à un programme de travaux de 329 421 € HT,
- Prend acte du programme départemental d'attente figurant en annexe VIII ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants conformément au tableau ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

RECAPITULATIF

CG 09/1^{ère}/IV-10annexe0

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2009 à approuver	2009	2010	2011
2041454 61	Assainissement des agglomérations	696 609 €	226 511 €	308 869 € 46 511 € ----- 355 380 €	257 740 € 100 000 €	130 000 € 80 000 €
2041440 61	Alimentation en eau potable	649 836 €	214 700 €	309 836 € 64 700 € ----- 374 536 €	290 000 € 75 000 €	50 000 € 75 000 €
2041456 61	Assainissement complémentaire en capital	181 043 €	63 540 €	64 908 € 13 540 € ----- 78 448 €	96 135 € 30 000 €	20 000 € 20 000 €
2041441 61	A.E.P. Complémentaire en capital	594 436 €	201 700 €	234 436 € 51 700 € ----- 286 136 €	300 000 € 100 000 €	60 000 € 50 000 €
2041461 61	Schémas communaux d'assainissement	10 000 €	0 €	10 000 € 0 € ----- 10 000 €		

Le Président,

A N N E X E I

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeI

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montants
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Castanet	Réseau - Mise en séparatif dans le bourg - 1 ^{ère} tranche	55 500	35 %	19 425
Comberouger	Réseau - Extension secteurs Pelis et Couloumet	80 000	35 %	28 000
Corbarieu	Réseau - Extension route de Montauban	27 311	35 %	9 558
Donzac	Réseau - Extension Zone de Montgelet - Route de Bois Jourdan	32 330	35 %	11 315
Labastide-du-Temple	Réseau - Extension école maternelle	23 655	35 %	8 279
Labastide Saint-Pierre	Station - Déshydratation boues avec table d'égouttage	112 000	38 %	42 560
L'Honor-de-Cos	Station - Equipement en oxygénation du poste de relevage de la station de Loubejac	8 000	38 %	3 040
Meauzac	Réseau - Extensions 2 ^{ème} tranche	107 100	35 %	37 485
Molières	Réseau - Création du réseau au hameau d'Espagnol - 2 ^{ème} tranche	48 459	35 %	16 960
	Station - construction d'une station d'épuration au hameau d'Espagnol - 2 ^{ème} tranche	17 407	38 %	6 615
Montesquieu	Réseau - Extension pour le groupe scolaire dans le bourg de Sainte Thècle	40 000	35 %	14 000
Saint-Nicolas-de-La Grave	Réseau - Extension secteur de Nourette	16 850	35 %	5 897
Valence d'Agen	Réseau - Extension chemin de Fenié	46 710	35 %	16 349
Vazerac	Réseau - Extension à la zone d'activité	20 080	35 %	7 028
Assainissement des agglomérations Subventions en capital - Total 2009		635 402	---	226 511
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Montbartier	Réseau - Extension CD 5 et VC 2	620000	45 %	279 000
Communauté de Communes des Deux Rives	Station - Aménagements station de Valence d'Agen pour déshydratation des boues de la CC2R - 2 ^{ème} tranche	631 100	48 %	302 928

Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	MAITRES D'OUVRAGES	Station - à Nègrepelisse - Accroissement à 4 000 EH - 2 ^{ème} tranche	282 625	48 %
	Station - à Montricoux - Sécurisation station - 1 ^{ère} tranche	45 200	48 %	21 696
	<i>Sous-total station</i>	327 825	48 %	157 356
	Réseau - à Nègrepelisse - sur RD 65 route d'Albias	49 500	45 %	22 275
	Réseau - à Nègrepelisse - Extension en zone artisanale	34 600	45 %	15 570
	<i>Sous-total réseau</i>	84 100	45 %	37 845
	TOTAL	411 925	---	195 201
Assainissement des agglomérations Subventions en annuités - Total 2009		1 663 025	---	777 129
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital et en annuités - Total 2009		2 298 427	---	1 003 640

Le Président,

A N N E X E II

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montant
Castanet	Réseau - Mise en séparatif dans le bourg - 1 ^{ère} tranche	55 500	10 %	5 550
Comberouger	Réseau - Extension secteurs Pelis et Couloumet	80 000	10 %	8 000
Corbarieu	Réseau - Extension route de Montauban	27 311	10 %	2 731
Donzac	Réseau - Extension Zone de Montgelet - route de Bois Jourdan	32 330	10 %	3 233
Labastide-du-Temple	Réseau - Extension école maternelle	23 655	10 %	2 366
Labastide-Saint-Pierre	Station - Déshydratation boues avec table d'égouttage	112 000	10 %	11 200
L'Honor-de-Cos	Station - Equipement en oxygénation du poste de relevage de la station de Loubejac	8 000	10 %	800
Meauzac	Réseau - Extensions 2 ^{ème} tranche	107 100	10 %	10 710
Molières	Réseau - Création du réseau au hameau d'Espanel - 2 ^{ème} tranche	48 459	10 %	4 846
	Station - construction d'une station d'épuration au hameau d'Espanel - 2 ^{ème} tranche	17 407	10 %	1 740
Montesquieu	Réseau - Extension pour le groupe scolaire dans le bourg de Sainte Thècle	40 000	10 %	4 000
Saint-Nicolas-de-La Grave	Réseau - Extension secteur de Nourette	16 850	10 %	1 685
Valence d'Agen	Réseau - Extension chemin de Fenié	46 710	10 %	4 671
Vazerac	Réseau - Extension à la zone d'activité	20 080	10 %	2 008
Assainissement des agglomérations Subventions complémentaires - Total 2009		635 402	10 %	63 540
Assainissement des agglomérations Subventions principales et complémentaires - Total 2009		2 298 427	---	1 067 180

Le Président,

A N N E X E III

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2009 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeIII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subven- tionnables	Taux	Montant
Bourret	Station - Accroissement à 600 EH	631 300	48 %	303 024
Finhan	Réseau - Extension rue de La Courrège	116 200	45 %	52 290
Lacourt-Saint-Pierre	Station - Construction d'une nouvelle station de 400 EH	393 000	48 %	188 640
Lamothe-Capdeville	Réseau - Mise en séparatif sud du village	49 572	45 %	22 307
Lizac	Station - Construction d'une nouvelle station de 130 EH	172 000	48 %	82 560
	Réseau - Extension du réseau d'assainissement dans le bourg	280 500	45 %	126 225
Montech	Réseau - Extension chemin des Magnolias	7 070	45 %	3 181
	Réseau - Extension secteur Sabi et vieux cimetière	12 595	45 %	5 668
Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	483 200	48 %	231 936
Reyniès	Station - Construction d'une station d'épuration de 400 EH	312 000	48 %	149 760
	Réseau - Construction d'un réseau de refoulement vers la nouvelle station d'épuration	208 000	45 %	93 600
Villebrumier	Station - Accroissement des capacités de traitement de la station à 1 000 EH	318 290	48 %	152 779
SIEA de Montpezat - Puylaroque	Station - à Septfonds - construction d'une nouvelle station de 2 000 EH	862 500	48 %	414 000
Assainissement des agglomérations Proposition de programme SUR 2009		3 846 227	---	1 825 970

Le Président,

A N N E X E I V

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeIV

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES (*)	
	Nature des travaux	Coût travaux	Taux	Montant
Bourret	Réseau - Extension du réseau vers une nouvelle zone artisanale	185 024	45 %	83 260
Castelsarrasin	Matières de vidange - Aménagements de la station d'épuration pour traiter les matières de vidanges de l'ouest du département	1 380 000	94 % environ	1 298 193
Fajolles	Réseau - Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg	163 267	45 %	73 470
	Station - Construction d'une station d'épuration de 100 EH	111 970	48 %	53 745
L'Honor-de-Cos	Station - Construction d'une station de 140 EH à Léríbosc	218 000	48 %	104 640
Parisot	Station - Construction d'une station de 80 EH au hameau de Pech Bernou	89 575	48 %	42 996
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement au hameau de Pech Bernou	91 919	45 %	41 363
Assainissement des agglomérations Programme d'attente - Total 2009		2 239 755	---	1 697 667

(*) Les coûts des travaux et les montants de subvention sollicités sont indiqués à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés ou plafonnés, après une nouvelle instruction des dossiers.

Le Président,

ANNEXE V

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeV

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - Extension secteur de Gerbage	45 421	20 %	9 084
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- Equipement des réservoirs en débitmètres et analyseurs de chlore	51 000	20 %	10 200
	- à Albias - Réhabilitation du réseau rue des Couffets	35 000	20 %	7 000
	- à Albias - Réhabilitation du réseau rue du Maquis et du Presbytère	34 500	20 %	6 900
	- à Nègrepelisse - Extension du réseau en zone artisanale	44 300	20 %	8 860
	- à Saint-Etienne-de-Tulmont - Extension du réseau chemins de Rastels et de Souliès	39 400	20 %	7 880
	TOTAL :	204 200	20 %	40 840
S.E. d'Auvillar	Réseau - à Auvillar - Réfection du réseau rue Gérard	12 390	20 %	2 478
S.E. de Beaumont-de-Lomagne	Station - Equipement de la station de production avec un système de désinfection au chlore gazeux	65 000	40 %	26 000
	Réseau - à Sérignac - Renouvellement du réseau sur le chemin de ceinture du village	37 000	20 %	7 400
S.I.A.E.P. de Cazes-Mondenard	Réseau - à Cazes-Mondenard - Renouvellement de la conduite sur la RD 34	53 747	20 %	10 749
	Réseau - Renouvellement de la conduite de la station de Ladoux au réservoir de Sauveterre	94 634	20 %	18 927
S.E. de Dunes/Donzac	Réseau - à Dunes - renouvellement d'une conduite au lieu dit La Luche	18 221	20 %	3 644
S.E. de Garganvillar	Réseau - Réhabilitation du réseau du réservoir de Castelferrus au village de Saint-Aignan - 3 ^{ème} tranche	84 000	20 %	16 800
S.E. de Lauzerte / Montaigne	Réseau - à Lauzerte - Extension au lieu dit Bouxac	15 680	20 %	3 136
	Réseau - à Sainte-Juliette - Renforcement pour le village de Guittard	28 709	20 %	5 742

MAIRIE DE COUVRAGE Lavit	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
		Réseau - Extension et renforcement à Gensac (dans le village) et à Montgaillard (dans le village vers Castelbeil et plaine de Montcenpey)	49 500	20 %
S.I.A.E.P. de la Région de Maubec	Réseau - à Le Cause - Renouvellement dans la traverse du village	300 000	20 %	60 000
Alimentation en Eau Potable Subventions en capital - Total 2009		1 008 502	---	214 700
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
S.I.E.A de Montpezat/ Puylaroque	Réseaux - à Montpezat-de-Quercy - Remplacement du réseau rue Cariben - à Puylaroque - Réfection du réseau quartier le Moulinal - à Lapenche - Renforcement du réseau route de Belfort - à Saint-Georges - Renforcement du réseau Quartier Ferrié - 1 ^{ère} tranche de renforcement du réseau de Cayriech (Cap Gros) à Septfonds (Grézelets) - 2 ^{ème} tranche travaux sur le réseau à Montpezat, Auty et Montalzat	39 501 56 800 84 525 48 760 461 725 42 755 -----	40 % 40 % 40 % 40 % 40 % 40 % -----	15 800 22 720 33 810 19 504 184 690 17 102 -----
	TOTAL :	734 066	40 %	293 626
Syndicat Intercommunal de distribution des eaux de Valence/Moissac/Puymirol	Réseau - Renforcement du réseau sur le secteur Ouest depuis la station de Malause jusqu'au château d'eau de Montjarroux (Valence d'Agen) - 1 ^{ère} tranche	983 725	40 %	393 490
Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2009		1 717 791	---	687 116
Alimentation en Eau Potable Subventions principales en capital et en annuités - Total 2009		2 726 293	---	901 816

Le Président,

A N N E X E VI

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeVI

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - Extension secteur de Gerbage	45 421	20 %	9 084
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- Equipement des réservoirs en débitmètres et analyseurs de chlore	51 000	20 %	10 200
	- à Albias - Réhabilitation du réseau rue des Couffets	35 000	20 %	7 000
	- à Albias - Réhabilitation du réseau rue du Maquis et du Presbytère	34 500	20 %	6 900
	- à Nègrepelisse - Extension du réseau en zone artisanale	44 300	20 %	8 860
	- à Saint-Etienne-de-Tulmont - Extension du réseau chemins de Rastels et de Souliès	39 400	20 %	7 880
	TOTAL:	204 200	20 %	40 840
S.E. d'Auvillar	Réseau - à Auvillar - Réfection du réseau rue Gérard	12 390	20 %	2 478
S.E. de Beaumont-de-Lomagne	Station - Equipement de la station de production avec un système de désinfection au chlore gazeux	65 000	20 %	13 000
	Réseau - à Sérignac - Renouvellement du réseau sur le chemin de ceinture du village	37 000	20 %	7 400
S.I.A.E.P. de Cazes-Mondenard	Réseau - à Cazes-Mondenard - Renouvellement de la conduite sur la RD 34	53 747	20 %	10 749
	Réseau - Renouvellement de la conduite de la station de Ladoux au réservoir de Sauveterre	94 634	20 %	18 927
S.E. de Dunes/Donzac	Réseau - à Dunes - renouvellement d'une conduite au lieu dit La Luche	18 221	20 %	3 644
S.E. de Garganvillar	Réseau - Réhabilitation du réseau du réservoir de Castelferrus au village de Saint-Aignan - 3ème tranche	84 000	20 %	16 800
S.E. de Lauzerte Montaignu	Réseau - à Lauzerte - Extension au lieu dit Bouxac	15 680	20 %	3 136
	Réseau - à Sainte-Juliette - Renforcement pour le village de Guittard	28 709	20 %	5 742

	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
MAIRIE de COUVREGE Lavit	Réseau - Extension et renforcement à Gensac (dans le village) et à Montgaillard (dans le village vers Castelbeil et plaine de Montcenpey)	49 500	20 %	9 900
S.I.A.E.P. de la Région de Maubec	Réseau - à Le Cause - Renouvellement dans la traverse du village	300 000	20 %	60 000
Alimentation en Eau Potable Subventions complémentaires en capital - Total 2009		1 008 502	---	201 700
Alimentation en Eau Potable Subventions principales et complémentaires - Total 2009		2 726 293	---	1 103 516

Le Président,

ANNEXE VII

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2009 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeVII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subven- tionnables	Taux	Montant
Montech	Réseau - Extension secteur de Sabi et rue du vieux cimetière	4 547	40 %	1 818
	Réseau - Extension chemin des Magnolias	1 874	40 %	750
S.I.A.E.P. de la Région de Grisolles	Réseau - Renforcement de la canalisation du réservoir de Savenes	246 000	40 %	98 400
S.I.A.E.P. De la Région de Mas- Grenier	Réseau - à Saint-Sardos - Renouvellement antenne de Feugasse	77 000	40 %	30 800
ALIMENTATION EN EAU POTABLE Proposition de programme S.U.R. 2009		329 421	40 %	131 768

Le Président,

ANNEXE VIII

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2009

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 09/1^{ère}/IV-10annexeVIII

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTION SOLLICITEE (*)	
	Nature des travaux	Coût travaux	Taux	Montant prévisionnel
Commune de Pommevic	Réseau - Déplacement de la canalisation AEP lors de la réfection de la VC 4	35 650	40 %	14 260
Alimentation en eau potable Programme d'attente - Total 2009		35 650	40 %	14 260

(*) Les montants de subvention sollicités sont indiqués à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés après instruction du dossier.

Le Président,